

Les signaux du Pays de Vaud à la fin du XVIII^{me} siècle

Autor(en): **Favey, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **11 (1903)**

Heft 8

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-12508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que la prévenue est recherchée pour des délits d'un caractère religieux, ce qui n'empêchera pas qu'elle soit bientôt renvoyée au civil « pour être contre elle procédé criminellement par les voies et formalités en tel fait usités et selon les lois souveraines. » L'issue de ce procès, comme de tant d'autres, ne pouvait être douteuse. Le procès intenté à Nicolarde Gollie, veuve de feu Michel Cloux, de La Coudre, procès qui ne dura pas moins de trois mois, présenta les mêmes caractères que celui de Madelaine Griffon ¹. Mais il serait fastidieux, écœurant même, d'allonger cette revue par trop sinistre. ²

(*A suivre.*)

J. CART.

LES SIGNAUX DU PAYS DE VAUD

A LA FIN DU XVIII^{me} SIÈCLE

Des communications ont été faites récemment, soit à la Société d'histoire de la Suisse romande, soit à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, sur les signaux du Pays de Vaud à l'époque bernoise, leur mode de construction et leur équipement matériel. Le document que nous publions est une énumération des signaux existants en 1792, avec l'indication des autres signaux avec lesquels ils pouvaient correspondre ; il est tiré d'un volume des archives cantonales renfermant des pièces diverses, essentiellement des mandats et ordonnances souveraines de 1784 à 1797.

A diverses reprises et en prévision d'éventualités de

¹ Nous avons raconté ce procès dans tous ses détails dans la *Revue historique vaudoise*, année 1897.

² Un très curieux ouvrage de cette époque porte ce titre : *Démonologie, ou traité des démons et sorciers. De leur puissance et impuissance*, par Fr. Perreau. A Genève, chez Pierre Aubert, 1653. Perreau était alors pasteur à Thoiry, au bailliage de Gex.

guerre, le Conseil de guerre de Berne ordonna la reconstruction ou la réparation des signaux ; tel fut le cas au printemps de l'année 1792 ; à cette occasion les baillis furent chargés de donner l'indication exacte des signaux, et ce sont ces indications que reproduit notre document dont nous respectons l'orthographe. Nous donnons entre crochets les signaux correspondants lorsqu'ils sont indiqués, ainsi que quelques notes accompagnant l'énumération, qui est faite par bailliage.

Etat des signaux du Pays de Vaud, d'après les notices qu'en ont données les secrétaires ballivaux, en mai et juin 1792.

VEVEY

1. Au dessus du château de Blonay, au cret des Dailles [Cremière, Brison].
2. Au dessus de Charnex, en Brison soit Chaulin [Blonay, Villeneuve].
3. Près le pont de Villeneuve [Brison, les Iles près Noville].

AIGLE

1. Sur le Soquenil près Roche.
2. Au Replan, à Bex.
3. Sur la Mottaz à St-Tryphon.
4. Sus Champillion d'Yvorne.
5. Sus Plantour à Aigle.
6. En Semenannaz, à Leysin.
7. En Mimont d'Ormont-dessus.
8. A la Praille.
9. A Chessel.

Autre notice pour Aigle.

1. Sus Plantour, près du Château.
2. Sur le Monthey, près de Bex.
3. Corberier.
4. Leysin.
5. Ormont dessous, sur la frontière d'Ormont dessus, près du château d'Egremont.
6. Sur le Roc à St.-Tryphon.
7. Sur le Roc à Socceny, à Roche.
8. A Noville.

NYON

1. St-Cergues [Coppet, Prangins, Aubonne, Longirod].
2. Mies [Genève, Prangins, Aubonne, St-Cergues].
3. Près le bois de Prangins, au bord du lac [Aubonne, St-Cergues, Bonmont, Coppet].

BONMONT

1. Un quart de lieue au dessus de Chésereux, un peu plus près de Bonmont [Coppet, Prangins].

AUBONNE

1. Aubonne, à côté de la place d'armes du Chêne [Allaman, Bougy].
2. Orient de Yens.
3. Longirod, à l'orient.
4. Gimel [Bougy, mais le bois a cru et empêche la vue].

MORGES

1. Jolens [Bougy, Yens, St-Prex, Monnaz, Lonay, Lausanne].
2. Lonay [Bougy, St-Prex, Sullens, Bournens, Jolens, Lausanne].
3. Monnaz [Bougy, Yens, Cossonay, Jolens, Lausanne].
4. Cossonay [La Sarra, Romainmôtiers, L'Isle, Montricher, Pampigny, Bougy, Jolens, Sullens, Lausanne].
5. Sullens [Romainmôtiers, La Sarra, Cossonay, Bougy, Jolens, Lonay].
6. Bougy [Nyon, Aubonne, Allamand, Longirod, Gimel, St-Cergues, St-Prex, Jolens, Lausanne].
7. Montricher [Pampigny, L'Isle].
8. L'Isle [Pampigny, Montricher].
9. Pampigny [Montricher, L'Isle, Cossonay, Jolens].
10. St-Prex, au-dessus [Bougy, Lausanne, Jolens, Nyon, Yens, Ponnaz].
11. Allamand [Bougy, Nyon, Aubonne].

LAUSANNE

1. Lausanne [Morges, St-Prex, Cossonay, Villetta].
2. Villetta [St-Saphorin].
3. St-Saphorin [Corsier].
4. Corsier [Blonay. En 1703 on voyait depuis St-Saphorin Oron, mais la correspondance est empêchée par les bois].

ORON

1. Servion, près de Villarmontet [Corcelles-le-Jorat, Vucherens, Chavannes].

ROMAINMOTIERS

1. Chenit, au-dessus du temple [La Dent].
2. La Dent [Chenit, Vallorbes, Romainmôtiers, Ballaigues. — Il y a souvent des brouillards sur cette montagne].
3. Vallorbes, à bize de l'église [La Dent, Romainmôtiers].
4. Romainmôtiers, au dessus de Premier, en Montbuffat [Vallorbes, La Dent, La Sarra].
5. La Sarra, sur Mormont [Romainmôtiers, Cossonay].

YVERDON

1. Balaigues [Vallorbes, Montanquin à bize de Romainmôtiers].
2. Lignerolles [Montanquin, Baumes].
3. Baumes [Montanguin, Lignerolles, Cronex].
4. Cronex [Baumes, Ste-Croix, Rovray, St-Cierges, Thierrens].
5. Château de Ste-Croix [Mont des Cerfs, Cronex].
6. Mont des Cerfs [Château de Ste-Croix, Mouillefaison].
7. Mouillefaison [Mont des Cerfs].
8. St-Cierges [Cronex].
9. Rovray [Cronex].

On a changé l'emplacement du signal de Baumes pour qu'on le vît de Lignerolles, de celui de Lignerolles pour être vu dès Lausanne à Cossonay, jusqu'à la hauteur de Gumine et même plus loin, et de celui du Château de Ste-Croix.

MOUDON

1. Corcelles au Jorat, au lieu le plus élevé [Vucherens, Vers chez les Maures soit Villard].
2. Vucherens, dans le haut des Planches de Bioley [Villard, Corcelles].
3. Bussy, en la Saugiaz [Vucherens, Villarzel].
4. Thierrens, sus Mollard [Denezzy, Cronex, Ste-Croix].
5. Denezzy [Combremont le Grand, Thierrens].
6. Combremont [Villarzel, Rovray].
7. Chapelles, aux Planches [Denezzy].
8. Villarzel, au haut de la fin En la Croix [Clocher de Payerne, Combremont, Bussy, Vucherens, Sassel].
9. Chavannes, établi dès 1660 sur le Mont à l'orient de Moudon [Moudon, Lucens].

PAYERNE

1. Payerne, à la Tour.
2. Sassel.

AVENCHES

1. Au pré du Château.
2. Montagny en Vully.

SANEN

1. Sur le Grin près Château-d'Œx.

ECHALLENS ET GRANDSON

1. Poliez le Grand.
2. Orbe, le puits des Fourches.
3. Concise.
4. Onnens.
5. Grandson.

Adjonction pour Sanen.

D'après les registres de Rougemont, il doit y avoir deux signaux :

1. Montagne de Rittmahl, paroisse de Gessenay [Zweisimmen].
2. Montagne des Tesailles d'Avaux près d'Œsch [Ormont, sur la montagne au-dessus d'Aigremont, nommée les Voetes].

Le signal rière Rougemont a été remplacé en 1702 par un poste à pied pour transmettre les allarmes.

G. FAVEY.

V A R I É T É

LES ÉTRUSQUES AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE
DE FLORENCE

(Suite et fin)

Qu'on me permette à cette place d'émettre un doute au sujet de l'interprétation donnée au mot : *Larthia*, regardé jusqu'ici comme un nom propre. Comme ce mot se retrouve fréquemment sur divers sarcophages et urnes cinéraires (il y en a un bon nombre dans ces deux seules salles) il me paraît douteux qu'il signifiât le nom du défunt, à moins que ce ne fût un nom que portaient environ 40 ou 50 % des Etrusques ; et comme il se présente avec des variantes telles que : *Larti*, *Larth*, *Lartial*, etc., il est, à mon avis, plus